



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil-sous-Bois, le 9 juin 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une nouvelle ambition pour la filière horticole française

À l'occasion du Conseil spécialisé de la filière des produits de l'horticulture florale et ornementale, pépinières du 8 juin 2011, la FNPHP* et FELCOOP* ont présenté, au nom de l'ensemble des professionnels, une stratégie ambitieuse pour la filière horticole française.

Les enquêtes récentes réalisées pour le compte de FranceAgriMer et de Val'hor* témoignent du maintien de la consommation de végétaux, et ce, dans un contexte économique toujours difficile. Cependant, la production française ne parvient pas à gagner de nouveaux marchés, voire régresse pour certaines catégories de produits. En parallèle, le bilan des échanges extérieurs 2010 des produits de l'horticulture fait apparaître un déficit récurrent proche du milliard d'euros.

Face à ce constat, les professionnels ont décidé de se mobiliser, afin de préserver et développer la filière horticole française, créatrice de revenus et d'emplois.

La réflexion menée par les organisations professionnelles a permis de construire un plan d'actions triennal (2011-2014), décliné autour des trois grandes orientations stratégiques suivantes :

- renforcer la compétitivité des entreprises de production horticole ;
- développer les marchés par une meilleure prise en compte de la demande des consommateurs ;
- consolider le potentiel économique du secteur.

Par ailleurs, le Conseil spécialisé a validé le nouveau dispositif de soutien de FranceAgriMer à la modernisation des exploitations horticoles et des entreprises de pépinières.

En outre, le président de Val'hor a présenté les grandes orientations du nouvel accord interprofessionnel qui débutera en juillet 2011.

FranceAgriMer se félicite des initiatives prises par les professionnels de l'horticulture française, qui illustrent leur volonté commune de redonner à ce secteur d'activité une place de premier plan, en France comme au sein de l'Union européenne.

Plusieurs des propositions du plan triennal ont vocation à s'inscrire dans un plan stratégique de la filière horticole française, qui sera prochainement soumis au ministre en charge de l'Agriculture.

* FNPHP : fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières
FELCOOP : fédération française de la coopération fruitière, légumière et horticole
Val'hor : interprofession de la filière de l'horticulture d'ornement

Contacts presse FranceAgriMer

Laurence Gibert
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr